

Projet pédagogique

ATL

de

« La Maison des Enfants »

(Actualisé janvier 2020)

***Projet pédagogique ATL de « La Maison des Enfants »***

Sections de Libramont et Neufchâteau

Statut juridique : ASBL

**Pourquoi un projet pédagogique ?**

Pour aider cet enfant « adulte de demain »à:

 S’émerveiller, se responsabiliser,

 Grandir tout en restant un enfant.

Pour lui faire découvrir et partager les valeurs de notre A.S.B.L. en mettant en avant l’épanouissement personnel, l’acquisition de la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l’écoute, l’autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, la créativité, le développement corporel, la curiosité d’esprit et l’esprit critique tout en y incluant la notion de temps libre.

Mais aussi pour :

Que les enfants puissent profiter d’un lieu de rencontre, où l’on joue ensemble et où l’on partage la vie d’autres enfants.

Pour donner la possibilité aux parents qui travaillent de concilier leur vie

professionnelle et familiale, notamment en offrant à leurs enfants un temps d’accueil hors temps scolaire tout en restant accessible financièrement.

Pour promouvoir un mode de vie où les habitudes saines sont favorisées afin de

les transmettre aux enfants.

**Qui accueillons-nous ?**

Tout enfant de 2.5 ans à 12 ans, sans sélection particulière (sociale, économique ,handicap,..) et dans le respect des convictions idéologiques ou politiques de chacun le tout dans les limites d’encadrement prévues par la réglementation ONE selon l’agrément « Accueil Temps Libre ».

**Comment ?**

**1.Objectifs :**

**A Objectifs pédagogiques :**

**Organiser et coordonner des actions adaptées aux besoins et rythme de chacun :**

Les activités doivent correspondre aux attentes des enfants, à leurs différents besoins (détente, sport, découverte, expérimentation, éveil culturel, activités manuelles), être équilibrées dans la journée en fonction des capacités de réceptivité et de concentration de ceux-ci. Nous favoriserons un maximum les moments en plein air.

 Ces actions devront s’inscrire dans un cadre sécurisé et sécurisant.

 On doit aussi laisser l’enfant la liberté de « s’ennuyer », rêver, imaginer,.. si il le souhaite.

**Renforcer la solidarité des enfants dans le groupe et vers l’extérieur :**

L’ASBL a un rôle d’éducation. Les enfants d’aujourd’hui sont les citoyens, adultes de demain. Il s’agit dès lors de les aider à s’intégrer dans la société. Il est important de favoriser la solidarité entre eux dans la vie quotidienne, lors d’activités en groupes, de participer à l’apprentissage de la vie en collectivité et de mettre en évidence la notion de respect de soi, des autres et de l’environnement (Gestion des déchets, préservation de la nature,..)

 Par exemple sur le site de Neufchâteau, en partenariat avec le PCS de la ville, les enfants peuvent participer à des ateliers intergénérationnels avec le home le Clos des Seigneurs.

**Intégrer les notions d’hygiène et de santé dans les activités et le quotidien :**

-L’enfant doit prendre conscience très tôt de l’importance d’une bonne hygiène de vie ; c’est avec la famille et l’école que nous pouvons, au travers des activités et des projets ludiques, participer à cet apprentissage de manière bienveillante.

C’est pourquoi il est essentiel de mettre en place de bonnes habitudes. Celles-ci permettront le développement physique et psychologique cohérent de l’enfant.

-Proposer une alimentation variée et adaptée au développement de l’enfant est donc essentiel.

C’est aussi l’occasion de sensibiliser les enfants aux « mercis », aux « s’il-vous-plait », ainsi qu’à une attitude correcte pendant la prise des repas et donc au respect de la nourriture.

-Favoriser l’intégration sociale de l’enfant, dans le respect des différences et dans un esprit de coopération et d’une approche multiculturelle.

- Les moments d’arrivée et de départ peuvent induire un certain stress chez l’enfant comme chez ses parents, les animateurs veilleront à créer un climat « familial » de confiance et établiront un dialogue positif.

Ils veilleront à transcrire toutes demandes des parents dans le cahier de communication.

 Les enfants doivent repartir avec leur responsable légal sauf en cas de demande écrite fournie à la coordinatrice.

-Les locaux et le matériel sont rangés en fin de journée par les animateurs. Les enfants seront impliqués régulièrement dans cette tâche.

**B.Comment atteindre ces objectifs ?**

En proposant aux enfants des activités récréatives mais structurées, ludiques, variées et adaptées à leur âge en alternance avec des temps libres surveillés. Ces activités prenant en compte le rythme et les potentialités de chacun.

En laissant des moments de liberté, de choix, de repos afin de répondre aux besoins de chacun.

Ces activités viseront l’apprentissage :

Du Savoir-être au travers de la découverte des autres et de la vie en groupe (socialisation ).

Du Savoir-faire (activités sportives, manuelles…).

Et pourquoi pas du Savoir (Prise de conscience de soi, des autres et de ce qui nous entoure…).

**2.Matériel mis à disposition :**

-Matériel créatif (peintures, crayons, ciseaux,..)

-Matériel de récupération pour les bricolages.

-Matériel sportif adapté.

-Matériel de circomotricité.

-Déguisements, marionnettes (jeux d’imitation).

-Matériels de jeux extérieurs (vélos, trottinettes, patins à roulettes, cordes à sauter...)

-Salle de psychomotricité, salle de gymnastique, hall sportif…

-Jeux de société, puzzles…

-Jeux de construction, lego...

-Jeux de représentation (dessins, pâte à modeler…)

-Livres, bandes dessinées…

-Cuisine équipée et matériel pour activité culinaire.

-Un kit d’évaluation.

-Des fiches techniques à disposition (extérieur, coopération, grand jeu…).

Les locaux et le matériel sont rangés en fin de journée par les animateurs. Les enfants seront impliqués régulièrement dans cette tâche.

**Par qui ?.**

**Sur chaque site :**

 L’encadrement sera assuré par une équipe d’animateurs formés et compétents :

-D’un(e) coordinateur(trice) responsable du site ;

-D’éducateurs, puéricultrices , et animateurs sportifs.

-De stagiaires répondant à une chartre de bienveillance.

Le personnel est engagé sous contrats à durée indéterminée.

Cela permet d’avoir une équipe stable qui rassure les parents et propose un suivi efficace.

Plusieurs rencontres et réunions de travail entre les animateurs et la coordination sont organisées durant l’année. Elles ont comme objectif la préparation optimale des différentes activités, un échange régulier entre les différents acteurs permettant un bon fonctionnement général de la structure, ainsi qu’un partage des idées et amélioration à envisager.

Chacun à un rôle actif et précis à jouer.

Rôles spécifiques des différents acteurs

**La coordinatrice assure :**

-La supervision, l'orientation, l’aide et l'information de l'équipe.

-Le relais entre le CA et l'équipe.

-La promotion des activités.

-L’aspect administratif en conformité avec les attentes de l’ONE.

-La comptabilité relative à la période d'accueil.

-Le secrétariat (inscriptions, attestations fiscales et/ou pour les mutualités…).

**L'équipe éducative a pour mission :**

-D’être polyvalente dans ses compétences.

- De travailler en équipe.

-De se montrer disponible à une formation continue.

-De mettre en commun les différentes activités prévues.

-D’être l’interlocuteur privilégié de l’enfant afin de lui garantir toute la stabilité.

 et l’équilibre nécessaires et des parents.

-De répartir les groupes d'enfants.

-D’aménager les locaux et de les garder propres.

-D’établir un règlement interne pour le respect de l'autre et de soi-même.

-De discuter de problèmes et de négocier des solutions.

-D’établir une évaluation avec les enfants et un bilan avec la coordinatrice.

-De respecter le secret professionnel.

**Où ?**

**Deux implantations:**

-**Dans la commune de Libramont au 12, Grand rue.**

(dans les bâtiments de l’Institut Saint-Joseph de Libramont).

**-Dans la commune de Neufchâteau au 12, rue Lieutenant Lozet.**

 (dans les bâtiments de l’Institut Saint-Joseph de Neufchâteau).

 **Deux infrastructures adaptées aux besoins des structures d’accueil :**

**Ces sites offrent la plus grande polyvalence et la sécurité nécessaire.**

**Les locaux mis à disposition ont les avantages suivants :**

-Locaux (capables d’accueillir de grands groupes) adaptés et meublés pour les différentes tranches d’âge fréquentant l’ASBL.

-Réfectoires et espace cuisine.

-Espace tri des déchets.

-Infrastructures sportives adaptées, salle de psychomotricité.

-Proximité d’espaces verts et d’une plaine de jeux.

-Cour couverte.

-Espace bibliothèque.

-Coins doux ( pour petits et pour grands.)

-Espaces extérieurs sécurisés.

-Espace buanderie.

-Espaces change pour les plus jeunes.

-Espace réservé aux siestes des plus petits.

-Sanitaires (WC- Lavabos) adaptés.

-Téléphone

-Eau potable.

-Pharmacie.

-Nettoyage régulier des locaux.

**Conclusion :**

Le projet pédagogique de la MDE s’articule donc autour;

☺ D’un éveil à la citoyenneté et à la différence. Tout cela au travers de techniques d’animations pédagogiques diverses qui visent à développer l’interculturalité, le sens critique, le sens créatif de l’enfant tout en privilégiant les valeurs propres à la pratique du sport tant individuel que collectif.

☺ D’une démarche qui vise l’apprentissage d’une hygiène de vie et d’une hygiène alimentaire par l’apprentissage de gestes précis et d’attitudes constructives.

☺ D’activités qui stimulent l’estime de soi et induisent tant le respect de soi que celui de l’autre, ce qui sous-entend un apprentissage de la rigueur, du sens des responsabilités et infiné de l’autonomie.

L’équipe de « La Maison des Enfants »